

France-Saint-Maur-des-Fossés: Construction work**OJ S 83/2014 29/04/2014****Contract notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Valophis Habitat, OPH Val-de-Marne

National registration number: 78576955500026

Postal address: DTP – 81 rue du Pont de Créteil

Town: Saint-Maur-des-Fossés

Postal code: 94100

Country: France

For the attention of: Hubert Jocelyne

E-mail: jocelyne.hubert@groupevalophis.fr

Telephone: +33 145117836

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Valophis habitat, OPH du Val-de-Marne

National registration number: 78576955500026

Postal address: 81 rue du Pont de Créteil

Town: Saint-Maur-des-Fossés

Postal code: 94100

Contact person: Direction technique et du patrimoine

For the attention of: Hubert Philippe James

E-mail: jocelyne.hubert@groupevalophis.fr

Telephone: +33 145117836

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Valophis Habitat, OPH du Val-de-Marne

National registration number: 78576955500026

Postal address: 81 rue du Pont de Créteil

Town: Saint-Maur-des-Fossés

Postal code: 94100

Contact person: Direction technique et du patrimoine

For the attention of: Hubert Jocelyne

E-mail: jocelyne.hubert@groupevalophis.fr

Telephone: +33 145117836

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Valophis Habitat, OPH du Val-de-Marne

National registration number: 78576955500026

Postal address: 81 rue du Pont de Créteil

Town: Saint-Maur-des-Fossés

Postal code: 94100

For the attention of: Président de la commission d'appel d'offres Philippe James

Internet address: <http://www.achatpublic.com>

I.2. Type of the contracting authority

National or federal agency/office

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Conception réalisation dans le cadre d'un projet de réhabilitation de 283 logements en milieu occupé.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

NUTS code FR107 Val-de-Marne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Conception réalisation dans le cadre d'un projet de réhabilitation de 283 logements en milieu occupé.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work, 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'opération concerne la conception et la réalisation d'un projet de réhabilitation en milieu occupé de 283 logements, répartis en 6 bâtiments collectifs, de leurs parties communes et du traitement des façades de ces bâtiments.

La consultation comporte une tranche ferme de 227 logements et 1 chaufferie répartis en 4 bâtiments collectifs sis 6-8 et 10-28 rue Roger Salengro – 94240 L'Hay les Roses et 1 et 3 ,5,

7,9 rue du Capitaine Dupont – 94260 Fresnes et 2 tranches conditionnelles :

TC1 : réhabilitation d'un bâtiment de 21 logements – 2-4 rue Roger Salengro – 94240 L'Hay-les-Roses

TC2 : réhabilitation d'un bâtiment de 35 logements – 2-4-6-8 rue du Capitaine Dupont – 94260 Fresnes

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'article 41-1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 et de l'article 110 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 modifié par la loi n° 2013-569 du 1er juillet 2013. Les travaux amélioreront les performances énergétiques des bâtiments.

Clause d'insertion : 10 % des heures travaillées sera réservées aux habitants du Val de Marne en parcours d'insertion dont la moitié réside en zone ZUS.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Conseil général, prêts, fonds propres.

Païement : virement bancaire à 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement sera conjoint avec l'entrepreneur comme mandataire solidaire du groupement.

Il devra être constitué d'un architecte inscrit à l'ordre, d'une entreprise générale ou d'un groupement d'entreprises et d'un bureau d'études.

Les candidats ne pourront présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats (ou le groupement de candidats) doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (rubrique D2 du Dc2),

— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 Ord.2005 (rubrique du F1 du Dc1),

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail(rubrique F1 du Dc1),
- note (3 feuilles A4 maximum) présentant au sein du groupement, le rôle tenu par chaque co-traitant dans l'exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

- List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (rubrique D1 du Dc2),
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels (rubrique G du Dc2).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les groupements d'opérateurs économiques devront impérativement se composer d'un architecte (loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture), d'une entreprise générale ou d'un groupement d'entreprises de travaux, et d'un bureau d'études techniques.

Pour l'architecte et le BET :

- indication du titre d'études,
- présentation d'une liste de références significatives dont la nature est comparable à celle des prestations du présent marché, avec indication du maître d'ouvrage (y compris adresse et téléphone), contenu de la mission avec rôle exact du candidat, coût du projet. La présentation de photos de ces réalisations est demandée, notamment pour les façades.

Compétences du Bureau d'études en ingénierie thermique : qualification OPQIBI 1905 (audit thermique) et OPQIBI 1901 (ingénierie d'ouvrages de bâtiments courants) ou équivalent.

Pour l'entreprise générale ou le groupement d'entreprises de travaux :

- faire la preuve de compétences techniques dans les corps d'états suivants : électricité, plomberie, ventilation, ravalement/ITE, maçonnerie, chauffage, eau chaude collective, menuiserie, carrelage, serrurerie, étanchéité,
- présenter une note décrivant les réalisations les plus significatives au cours des cinq dernières années, dont la nature permettra d'apprécier l'expérience en matière de réhabilitation en milieu occupé, l'expérience en matière de conception réalisation,
- présenter une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat disposant de qualification ayant un lien avec l'objet du marché pour chacune des trois dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate. Ces références devront comporter tous les renseignements permettant à Valophis Habitat de vérifier qu'elles peuvent être regardées comme équivalentes aux certificats de qualification délivrés par les organismes professionnels (notamment CV des personnels qualifiés et exemplaire d'un rendu d'études).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Par ordre de priorité décroissante :

- adaptation de la compétence (technique et architecturale) du groupement et des moyens de chacun des membres du groupement au volume, à l'objet et à la technicité du marché,
- niveau de description de l'organisation et du fonctionnement du groupement,
- capacités financières adaptées au volume du marché,
- qualité des références fournies.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DTP/RA46/LhayFresnes/ValléeauxR

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.6.2014 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.6.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Lors de la remise des offres initiales, le groupement devra justifier d'un descriptif des dispositions et des performances techniques (avant projet sommaire), un calendrier prévisionnel des études et des travaux, un estimatif du coût des travaux. Ces documents serviront de base au dialogue.

Précisions sur la procédure : dialogue compétitif en application de l'article 41-1 III, et des articles 38 à 40 du décret n° 2005-1742 du 30/12/2005.

Récompenses et jury : une prime de 10 000 EUR TTC sera attribuée au groupement de candidats ayant remis une offre conforme au règlement de la consultation. Un abattement dont la modalité sera précisée dans le règlement de la consultation sera appliqué à toute offre incomplète ou non conforme.

La rémunération de l'attributaire tiendra compte de la prime qu'il aura reçue. Cette prime sera payée 30 jours après désignation de l'attributaire sur présentation de la facture correspondante.

Renseignements techniques :

F. Chevallier, responsable de programmes – tél. : +33 145117852 – courriel : francois.chevallier@groupevalophis.fr .

Informations relatives à la dématérialisation de la procédure.

Date limite de réception des candidatures : 6.6.2014 –12:00 (la date de réception des offres sera communiquée aux candidats admis dans la lettre de consultation qui leur sera adressée ultérieurement).

Le dossier de candidature est téléchargeable gratuitement sur la plateforme www.achatpublic.com, jusqu'au date et heure limites de réception des candidatures.

Modalités de transmission de la candidature :

— soit par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée ci-dessus, pour les date et heure fixées ci-dessus. Elle pourra dans les mêmes conditions de délais, être remise directement au siège de Valophis Habitat – OPH du Val-de-Marne, contre récépissé, à l'hôtesse d'accueil,

— soit par voie électronique : l'envoi de la candidature s'effectuera alors, via la plateforme de dématérialisation. À titre de copie de sauvegarde, le candidat a la possibilité de procéder, parallèlement, à une transmission sur support physique électronique (CD ou DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. Dans ce cas, la transmission est réalisée sous pli scellé avec la mention «Copie de sauvegarde» et dans les délais impartis pour la remise de la candidature. En cas de dialogue compétitif, les candidats qui ont opté pour l'envoi de leurs candidatures par la voie électronique seront avisés qu'ils sont habilités à télécharger les documents de la consultation par la filière papier. Les candidatures remises sur support papier porteront l'étiquette fournie dans le dossier de candidature et seront remises par LRAR ou déposées à l'accueil à l'adresse citée en rubrique I 1).

Rubrique IV.3.3. : pas de document descriptif à ce stade de la procédure dans la mesure où les besoins et exigences sont décrits dans l'avis.

Dossier de consultation : documents non payants.

Délai d'exécution : 24 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun
Postal address: 43 rue du Général de Gaulle
Town: Melun
Postal code: 77000
Telephone: +33 160566630
Fax: +33 160566610

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Melun
Postal address: 43 rue du Général de Gaulle
Town: Melun
Postal code: 77000
Telephone: +33 160566630
Fax: +33 160566610

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.4.2014